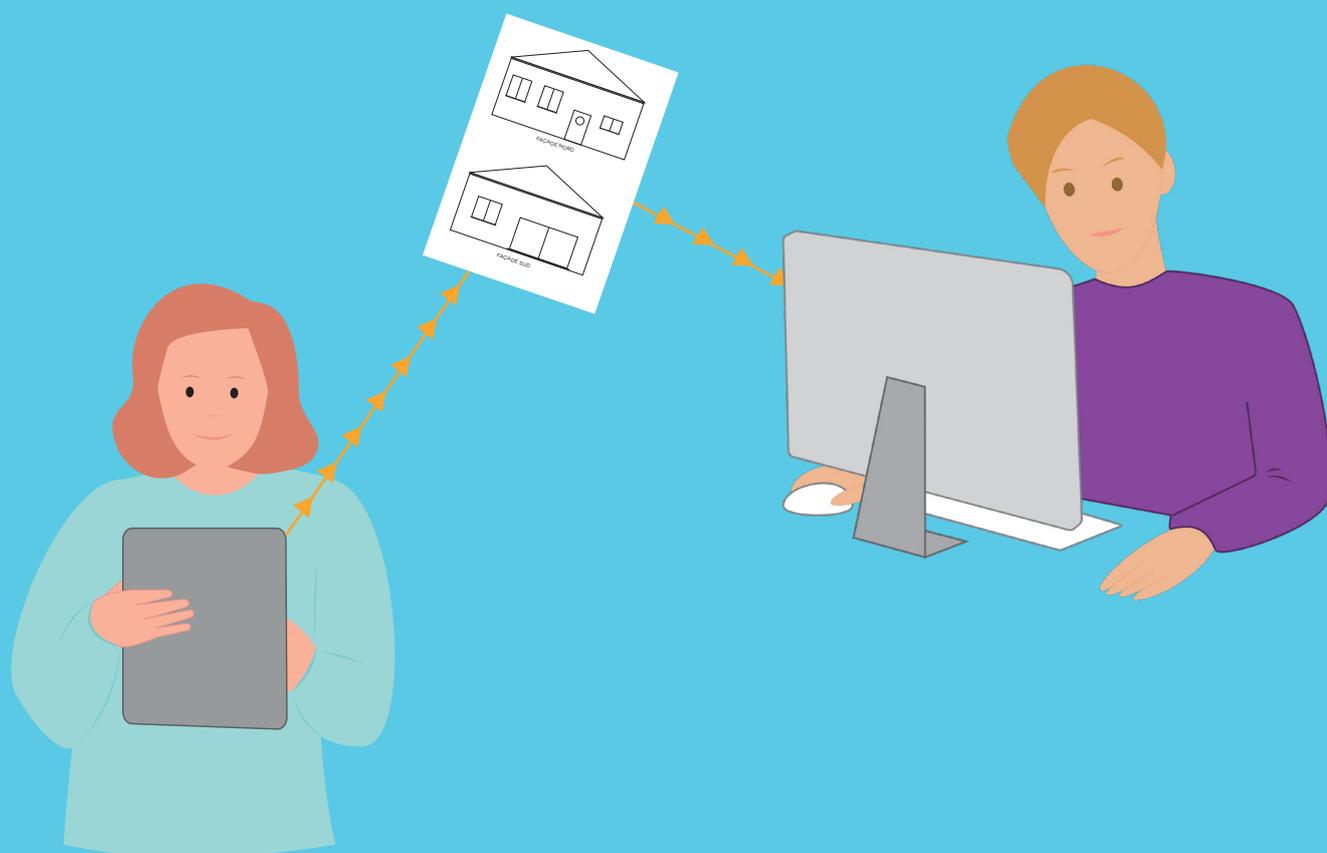


Démarches d'urbanisme en ligne

Guichet unique urbanisme

Guide d'accompagnement à la création
d'un compte et d'un dépôt de dossier en ligne



La dématérialisation des démarches d'urbanisme,
C'est simple et rapide !

www.sorgues-du-comtat.com

Préparer son dossier

- Quels navigateurs internet utiliser ?

Mozilla Firefox, GoogleChrome, EDGE, Safari

- Quel type de format et quelle taille pour les pièces du dossier ?

Les formats : PDF, JPEG, JPG, PNG

La taille maximum pour les pièces du dossier est de 25 Mo

Au-delà de 25 Mo, il faut compresser les fichiers.

Différents sites proposent la compression gratuite en ligne comme par exemple :

Pour les PDF : www.ilovepdf.com/fr/compresser_pdf

Pour les photos : www.vidmore.fr/free-online-image-compressor/

- Quel dossier pour mon projet ?

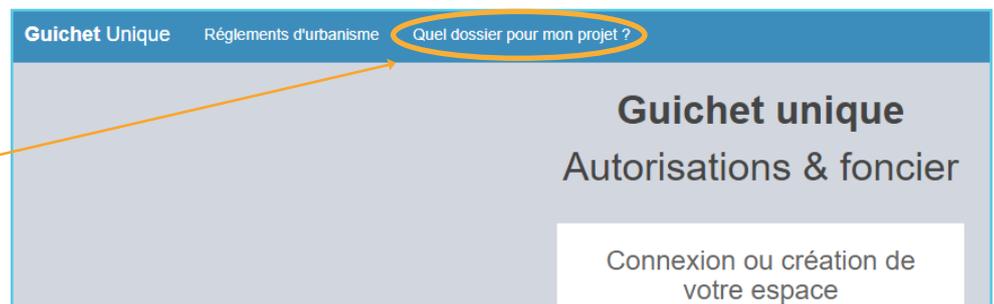
Afin de préparer au mieux votre dossier, avant de vous inscrire, cliquez sur « quel dossier pour mon projet » sur la barre du haut. Différents cas de figure s'offrent à vous :

➤ Cliquez sur celui qui correspond à votre projet.

En vous laissant guider, vous pourrez prendre connaissance du Cerfa nécessaire ainsi que des pièces à joindre en fonction de la nature de votre projet (plan de situation, plan de masse, plan en coupe du terrain, plan des façades et des toitures...)

➤ Notez l'intitulé des pièces à joindre en fonction de la nature de votre projet (plan de situation, plan de masse, plan en coupe du terrain, plan des façades et des toitures...) afin de pouvoir les transmettre plus facilement.

1 - Cliquez sur « Quel dossier pour mon projet »



2 - Sélectionnez le projet qui correspond

- Quel dossier pour mon projet ?
- Construction nouvelles
 - Je construis ma maison
 - Je construis garage, abri de jardin, dépendance, etc.
 - J'installe une serre...
 - Je construis une piscine...
 - Mur et clôture
 - Travaux sur construction existante, extension
 - J'agrandis ma maison
 - J'installe une véranda
 - Je fais des travaux dans ma maison
 - Je transforme mon garage en pièce d'habitation
 - J'installe une marquise, une avancée de toit, ...
 - J'installe de manière durable une antenne parabolique, un climatiseur
 - J'installe une fenêtre de toit
 - Je change mes fenêtres, mes volets, ou ma porte de garage
 - Ravalement de façade
 - Changement de destination d'une construction
 - J'installe des équipements à énergie renouvelable
 - Votre bâtiment recevra du public
 - Comment se calcule la surface de plancher
 - Fiscalité de l'urbanisme



Pensez à bien noter l'intitulé des pièces à joindre en fonction de la nature de votre projet

(plan de situation, plan de masse, plan en coupe du terrain, plan des façades et des toitures...).

3 - Sélectionnez la catégorie du projet

Je construis garage, abri de jardin, dépendance, etc.

- Surface inférieure ou égale à 5m², et hauteur inférieure ou égale à 12m : travaux dispensés d'autorisation*.
- Surface inférieure ou égale à 5m², mais hauteur supérieure à 12m : Déclaration Préalable. Son délai d'instruction sera d'un mois mais pourra être prolongé.
- Surface entre plus de 5m² et 20m², et hauteur inférieure ou égale à 12m : Déclaration Préalable. Son délai d'instruction sera d'un mois mais pourra être prolongé.
- Surface entre plus de 5m² et 20m², mais hauteur supérieure à 12m : Permis de Construire. Son délai d'instruction sera de deux mois mais pourra être prolongé.
- Dans tous les autres cas : Permis de Construire. Son délai d'instruction sera de deux mois mais pourra être prolongé.

Réaliser un plan de situation

Pour télécharger un plan de situation, il suffit de se rendre sur le service de consultation du plan cadastral : www.cadastre.gouv.fr/scpc/afficherRechPlanCarte.do

En quelques étapes et quelques clics, vous pourrez importer au format PDF les plans nécessaires à votre dossier. Vous pourrez également les personnaliser à l'aide des outils de ce téléservice.

Effectuer une recherche de plan par adresse

cadastre.gouv.fr :: CONTACTS :: AIDE :: BON A SAVOIR :: CONDITIONS D'UTILISATION :: IMPOTS.GOUV.FR 0 article

VOTRE RECHERCHE

RECHERCHE VOTRE COMPTE VOS COMMANDES VOTRE PANIER VOTRE SERVICE WMS

Accueil > Votre recherche

MON COMPTE

Identifiant
Mot de passe
SE CONNECTER

Mot de passe oublié
Inscription
Visite guidée

Recherche par adresse

Pour effectuer une recherche de plan par adresse, veuillez saisir un ou plusieurs critères. Vous pouvez aussi effectuer une recherche directement par références cadastrales.

Cette icône vous invite à visualiser le produit, avec possibilité de faire une édition gratuite format A4 ou A3

En savoir plus sur les axes de recherche proposés

Préférer une recherche par références cadastrales
Effectuer une nouvelle recherche par adresse de la parcelle

MA RECHERCHE

N° de voirie et rue
ex : 15 bis rue Emile Zola, place de la Bastille

Lieu-dit
ex : Gamarde, Petit Rognac

Ville, Commune
ex : Rennes, Paris 9

Code Postal
ex : 69008

Département
84 - VAUCLUSE
ex : Essonne, Côte-d'Or

Afficher 10 résultats par page

REINITIALISER RECHERCHER

1 - Remplir les champs

2 - Pour visualiser le résultat correspondant, cliquez sur « Rechercher »

cadastre.gouv.fr :: CONTACTS :: AIDE :: BON A SAVOIR :: CONDITIONS D'UTILISATION :: IMPOTS.GOUV.FR 0 article

VOTRE RECHERCHE

RECHERCHE VOTRE COMPTE VOS COMMANDES VOTRE PANIER VOTRE SERVICE WMS

Accueil > Votre recherche

MON COMPTE

Identifiant
Mot de passe
SE CONNECTER

Mot de passe oublié
Inscription
Visite guidée

Résultats pour votre recherche

Vous avez recherché les parcelles situées à l'adresse suivante :
commune suivante :

Vous pouvez visualiser le plan et éditer gratuitement des extraits (format A4/A3) ou commander des feuilles de plan (format A0).

Comment est calculé le coût d'une commande ?

De 1 à 2 sur 2 résultats correspondant à votre recherche.

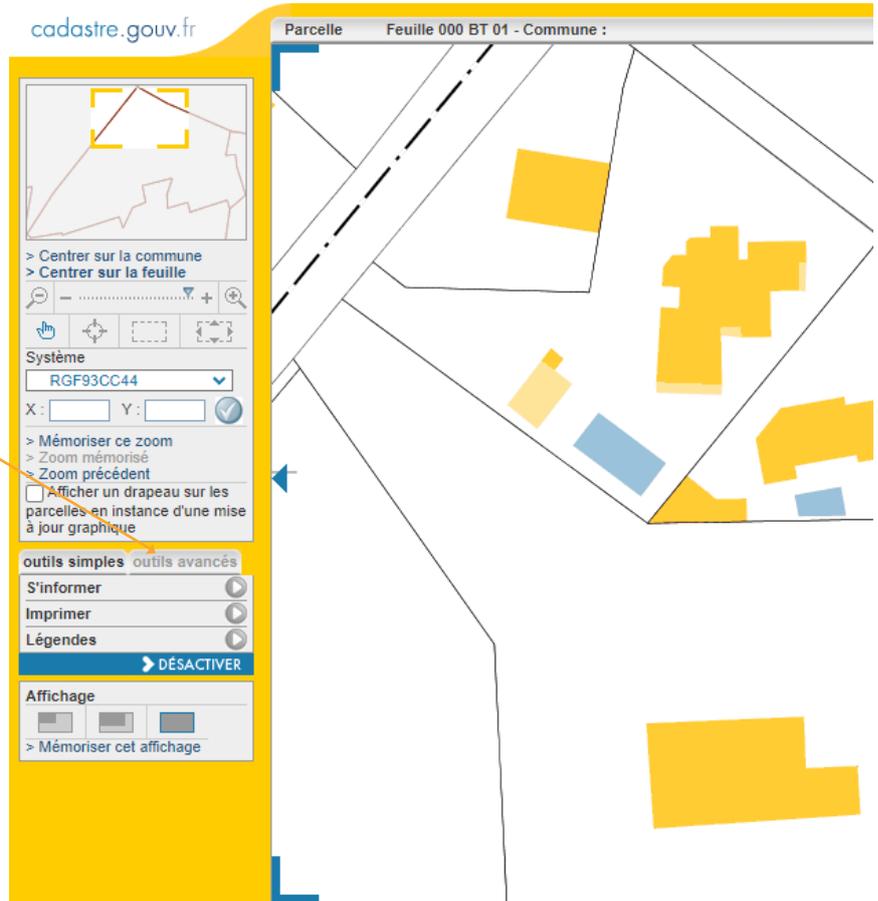
Trier par Parcelle et feuille correspondante

Parcelle	Feuille 000 BT 01 - Commune :	Voir (gratuit)
		Voir (gratuit) Acheter
	Feuille 000 BT 01 - Commune :	

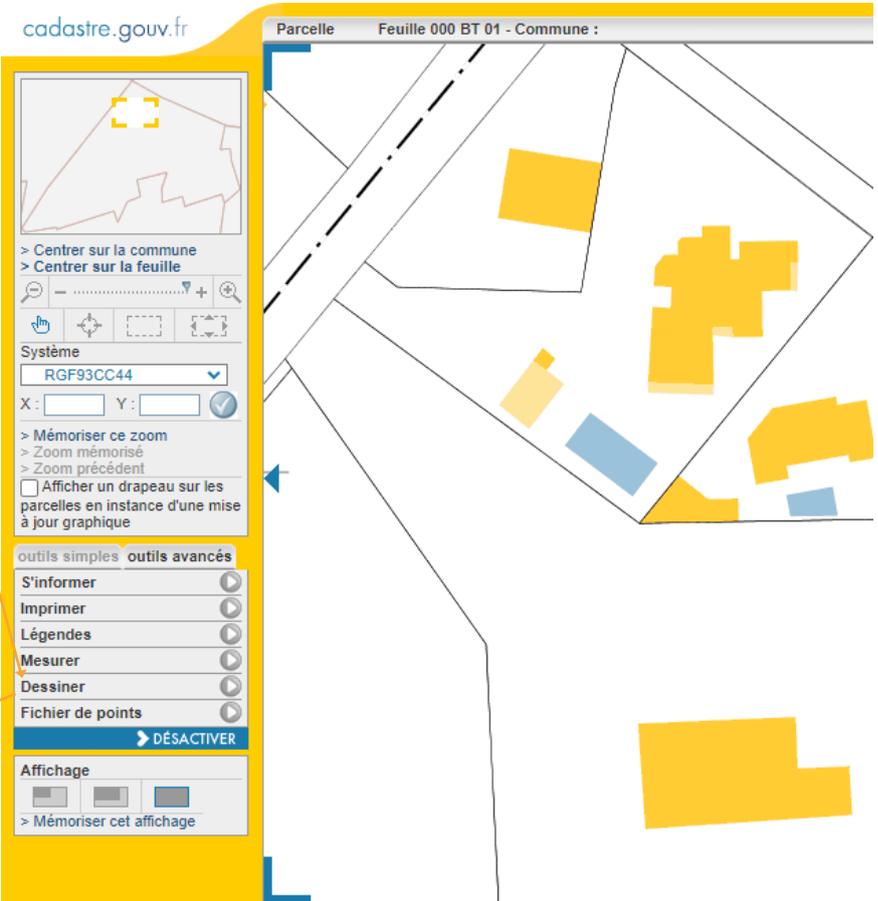
3 - Pour visualiser le plan, cliquez sur la loupe

Utiliser les outils de dessin pour créer du texte, des cercles, des rectangles et des formes libres

1 - Cliquez sur « outils avancés »

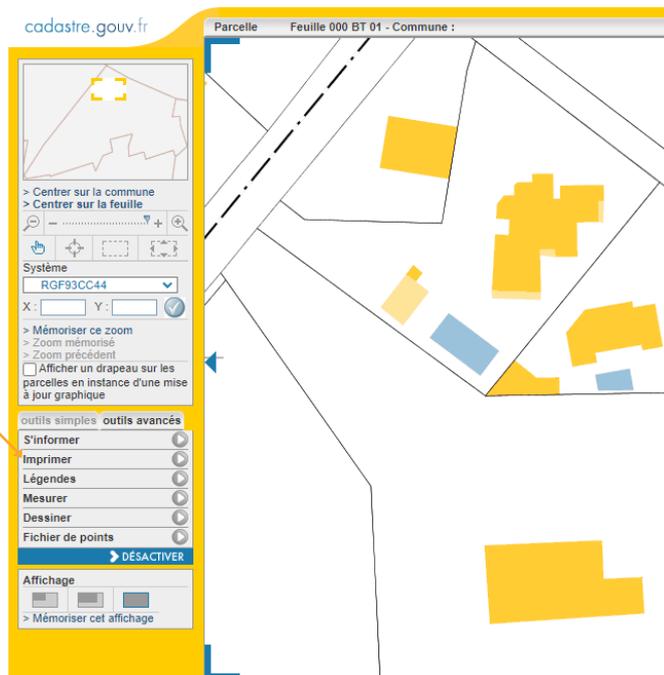


2 - Puis cliquez sur « Dessiner » pour accéder aux outils

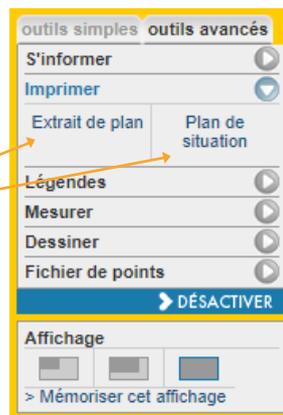


Importer le plan au format PDF

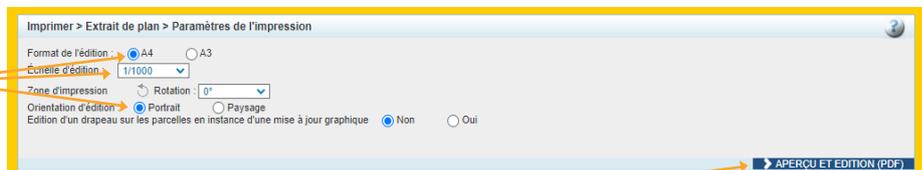
1 - Cliquez sur « imprimer »



2 - Faites le choix du plan désiré



3 - Sélectionnez vos paramètres d'impression



4 - Cliquez sur « aperçu et édition »

5 - Cliquez sur le pictogramme de téléchargement pour enregistrer sur votre ordinateur le PDF édité



Saisir une demande

Créer son espace en s'inscrivant

> Faire le choix entre usager et partenaire

- Qu'est qu'un usager ?

C'est un particulier ou un professionnel (constructeur, maçon...) qui dépose pour son client

- Qu'est-ce qu'un partenaire ?

C'est un notaire, un architecte ou un géomètre.

> La validation par mail

La validation de votre inscription se fait par l'envoi d'un mail.

Indiquez une adresse mail valide.

Si nécessaire, vérifiez que cette validation n'est pas dans vos courriers indésirables.

Remplir le formulaire d'inscription

- Remplir les champs demandés.

- Indiquez une adresse mail valide car la confirmation de votre inscription se fait par un lien à activer envoyé par mail (vous avez 30 mn pour l'activer) et elle sera également le lien entre vous et les agents d'urbanisme.

- Vérifiez que votre lien d'activation n'est pas arrivé dans vos courriers indésirables.

- N'oubliez pas de cocher la case « j'accepte les conditions générales d'utilisation »

Effectuer un dépôt de dossier

Cliquez sur « Nouveau dossier » et remplir les champs.

En cas de doute en ce qui concerne le numéro de cerfa ou l'objet de la demande, vous pouvez retrouver toutes les infos nécessaires en cliquant sur « quel dossier pour mon projet ».

Vous accéderez à une liste exhaustive de projets qui vous orientera vers le bon dossier.

The screenshot shows the top navigation bar of the 'Guichet Unique' website. The tabs are 'Guichet Unique', 'Règlements d'urbanisme', and 'Quel dossier pour mon projet ?'. The 'Quel dossier pour mon projet ?' tab is highlighted with an orange circle. Below the navigation bar, the main content area features the title 'Guichet unique Autorisations & foncier'. On the right side, there is a white box containing a login form titled 'Connexion ou création de votre espace'. The form includes a dropdown menu for 'Usager', input fields for 'Email / Identifiant' and 'Mot de passe', and a blue 'Connexion' button. Below the button, there are links for 'J'ai oublié mon mot de passe.' and 'Créer un compte Usager / Partenaire.'

Ajouter les pièces numériques

Ajouter les pièces numériques

Ajoutez les pièces à joindre en fonction de la nature de votre projet (plan de situation, plan de masse, plan en coupe du terrain, plan des façades et des toitures) à l'étape « Pièces du dossier » en cliquant sur ajouter.

GuichetUnique

Nouvelle demande

Accueil > Nouvelle demande

1 Type de la demande 2 Description du projet 3 Pièces du dossier 4 Récapitulatif

Pièces du dossier

Code	Description	
PC01	Plan de situation du terrain ?	Ajouter un fichier
1-PC01-PCMI01 - Plan de situation.pdf		
PC02	Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier ?	Ajouter un fichier
Aucun fichier		
PC03	Plan en coupe du terrain et de la construction ?	Ajouter un fichier
Aucun fichier		

En attendant d'avoir toutes les pièces

La saisie peut être interrompue sans aucune conséquence, le dossier sera alors en mode « brouillon » et pourra être repris à tout moment.

Valider le dépôt

- Après avoir cliqué sur « Déposer ma demande », l'envoi des fichiers peut durer quelques minutes en fonction du volume des pièces numériques du dossier.
- Confirmez votre dépôt
- Un accusé d'enregistrement parviendra sur votre messagerie (pensez à vérifier vos courriers indésirables), suivi ensuite par le récépissé de dépôt.

Vérification de la demande

Le dossier est transmis au service instructeur.
Il sera instruit conformément à la réglementation en vigueur (entre 1 et 5 mois selon le dossier).

Quelles démarches pour vos travaux ?

TOITURE
 - Déclaration préalable
 - Remplacement strictement à l'identique : Aucune formalité*

FENÊTRE et PORTE-FENÊTRE
 - Création ou changement : déclaration préalable
 - Remplacement strictement à l'identique aucune formalité*

RAVALEMENT de FAÇADE
 - Déclaration préalable
 - Remplacement strictement à l'identique : Aucune formalité*

CREATION d'UNE FENÊTRE DE TOIT / LUCARNE
 Déclaration préalable (sans création de surface plancher)

CRÉATION d'UNE VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE**
 ≤ 5 m² : Aucune formalité
 ≤ 40 m² : Déclaration préalable
 > 40 m² : Permis de construire

COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE
 Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé/ inscrit

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
 Déclaration préalable

EXTENSION
 ≤ 40 m² : Déclaration préalable
 > 40 m² : permis de construire

TERRASSE NON COUVERTE
 - Sans surélévation : Aucune formalité*
 - Surélevée + 60 cm ≤ 5 m² : Aucune formalité
 - Surélevée + 60 cm ≤ 40 m² : Déclaration préalable
 - Surélevée + 60 cm > 40 m² : Permis de construire
 Sous réserve de respecter le quota minimum d'espaces verts

ANNEXE (ABRI DE JARDIN, APPENTIS...)**
 ≤ 5 m² : Aucune formalité
 ≤ 40 m² : Déclaration préalable
 > 40 m² : Permis de construire

CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
 - Bâche ou abri ≤ 1,80 m
 • Bassin ≤ 10 m² : Aucune formalité*
 • Bassin ≤ 100 m² : Déclaration préalable
 • Bassin > 100 m² : Permis de construire
 - Abri > 1,80 m
 • Bassin ≤ 10 m² : Déclaration préalable
 • Bassin > 10 m² : Permis de construire

PORTAIL ET CLÔTURE
 Déclaration préalable

DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION
 Permis de démolir



* Sauf périmètre monument historique ou bâtiment remarquable
 ** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)